

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

L'ACTUALITÉ DU HANDICAP
ET DE L'EMPLOI

MARS/JUIN 2014



HANDISPORT :
JOCELYN TRUCHET, BLESSÉ DE GUERRE
À L'ASSAUT DES PISTES...

P.3

TÉMOIGNAGE

Jocelyn Truchet : blessé de guerre
P.3

HANDISPORT

CSINI : un cercle handisport aux Invalides
P.4

ART

Frida Kahlo : l'insoumise
P.5

RECRUTEMENT

SNCF recrute dans les métiers
de la maintenance
P.6

FORMATION

La région Île de France s'engage
avec le dispositif Avenir jeunes
P.7

FOCUS

Les handi-café de la fédéeh
P.8

Une nouveauté pour l'emploi des jeunes :
le Carré des métiers
P.8

Sensibilisation en entreprise
P.8

ENTREPRISE

Malakoff Médéric s'engage en faveur
du handisport
P.9

Insertion en entreprise :
Uxello risques spéciaux
P.9

HAUTE-NORMANDIE

Nicolas Mayer-Rossignol :
« L'accès au travail est un droit pour tous »
P.10

ÉDITO



Le handicap, qu'il soit physique ou psychique, peut être source de dépassement de soi.

Le sergent Jocelyn Truchet, blessé de guerre, en témoigne dans ce numéro.

De sa reprise en main avec le handisport à sa reconversion au service communication de son unité, c'est une deuxième vie qu'il entame avec succès et courage.

Le sport reste sans aucun doute un atout supplémentaire pour se reconstruire comme le souligne Ryadh Sallem, champion handisport et ancien membre du Cercle Sportif de l'Institution des Invalides.

Tout comme le sport, la pratique artistique peut aider à dépasser la souffrance.

La vie de Frida Kahlo, peintre mexicaine à la carrière internationale, témoigne de cette métamorphose. Après un grave accident qui la laisse lourdement handicapée, elle découvre la peinture qui deviendra un refuge à sa solitude et la vocation de toute une vie.

Par le truchement de l'image, la délicatesse du pinceau, elle peint avec un grand réalisme un corps corseté, brisé, ajoutant une dimension esthétique et intemporelle à sa souffrance.

Au delà de leur histoire personnelle, c'est une vraie leçon de vie que nous donnent ces hommes et ces femmes, celle du courage qui pousse l'être humain à sa nature profonde : sa raison de vivre.

Bien à vous tous,

Cécile Tardieu-Guelfucci
Directrice de publication et de rédaction

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

6, rue Paul Escudier - 75009 Paris
tél. : 01 44 63 96 16
mail : contact@chemin-insertion.com
www.chemin-insertion.com

Directrice de publication et de rédaction :
Cécile Tardieu-Guelfucci
Rédactrice : Victoire Stuart
Secrétaire de rédaction : Bernard Joo
Conception & réalisation : Thierry Chovanec

Chemin N°8
Mars-juin 2014

Photo de couverture : © CSINI



éditeur : sarl Tardieu communication
ISSN 2257-7289



Dépôt légal à parution

Imprimeur : IME - Baume - les - Dames



Publication gratuite
Ne pas jeter sur la voie publique

Reproduction d'articles ou photos sans
le consentement de l'éditeur est interdite

LA PAROLE AU : GÉNÉRAL HERVÉ CHARPENTIER, GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

« Soutenir et réinsérer les blessés de guerre est un devoir moral pour les armées et la nation à l'égard de ceux qui ont été meurtris dans leur chair ou leur âme au service de la France. C'est l'une des expressions concrètes de ce que l'on appelle chez nous, militaires, la fraternité d'armes.

La réinsertion constitue le cœur de la mission dévolue aux cellules d'aide aux blessés de chaque armée. Elle fait l'objet d'une politique volontariste initiée conjointement par le ministère de la Défense et par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre qui suit près de mille dossiers de blessés au combat partout dans le monde. Elle s'appuie sur un suivi personnalisé et sur le très long terme des blessés qu'ils soient encore en activité ou qu'ils aient quitté l'institution, au plan sanitaire, administratif, social et psychologique. Le sport constitue généralement la première étape de leur nouveau parcours de vie. Pour ces jeunes blessés dans la force de l'âge, la participation aux Rencontres militaires blessure et sport ou à des compétitions handisport militaires à l'étranger favorise leur reconstruction physique et mentale. Elle prépare dans les meilleures conditions leur réinsertion professionnelle, sociale et familiale.

Ceux qui le souhaitent et le peuvent, comment le sergent Truchet, retrouvent un emploi dans leur unité. D'autres sont aidés à s'insérer dans le secteur civil. Tous bénéficient des dispositifs particuliers élaborés à leur intention.

La signature d'un protocole interministériel le 4 mars dernier aux Invalides, entre les ministres de la Défense, de l'Intérieur, des Sports et celui en charge des Personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, constitue en ce sens une avancée considérable...qu'il s'agit de pérenniser, à la hauteur du sacrifice exceptionnel que ces femmes et ces hommes ont consenti au nom de la communauté nationale. »



— JOCELYN TRUCHET : BLESSÉ DE GUERRE

Le sergent Jocelyn Truchet, du 13e bataillon de Chasseurs Alpins de Chambéry, a 25 ans lorsqu'il est envoyé en Afghanistan pour une mission de six mois. Il est grièvement blessé par un engin explosif à la sortie d'un village, entraînant l'amputation de sa jambe gauche. Aujourd'hui, il publie un livre intitulé « Blessé de guerre ».

« Lorsque j'ai été choisi pour aller en Afghanistan, j'étais très fier, c'était le conflit à faire, ce pourquoi on avait été entraîné. Je voulais vivre dans des conditions extrêmes », explique-t-il en préambule, le regard franc et déterminé, rappelant que ce métier n'est pas un travail comme un autre, mais correspond à une vocation, à un désir de servir son pays.

Victime en mai 2010 d'un engin explosif, positionné sur le bord de la route par les insurgés, il sera blessé grièvement à la jambe. Il est évacué dans une base américaine dans le nord d'Afghanistan. Il se réveillera ensuite à l'hôpital Percy, à Clamart, amputé d'une jambe.

Comment avez-vous réagi après cette opération ?

Jocelyn Truchet : J'ai 25 ans lorsque je réalise que je suis handicapé, je n'arrive pas à y croire. Je me demande ce que je vais pouvoir faire de mes passions, du parapente, du ski.

Dans ces situations, on n'a pas le choix. Soit, on se laisse aller, on sort la tête de l'eau ou on plonge. Et moi je suis plutôt bon nageur !

J'ai dû alors réapprendre tous les gestes du quotidien. Après six mois en béquille, vient la rééducation. Avec la prothèse, on réapprend à décomposer un pas, la marche, je retrouve une autonomie.

Onze mois après la blessure, je voulais retravailler. L'armée me propose alors de basculer dans la fonction publique sur un poste aménagé. Mais je veux garder l'uniforme, continuer à être utile dans mon unité. Je suis intégré alors à la cellule communication au sein de mon unité.

Pourquoi avez-vous écrit ce livre ?

J. T. : Lorsque j'étais en Afghanistan, il y avait de longs moments d'attente et j'écrivais pour moi sur place sur ce que nous faisons. J'ai pensé que cela pourrait être utile à ceux qui cherchaient à savoir comment vit un militaire.

C'est un journal de bord construit en deux parties, la première partie raconte le conflit en Afghanistan, et la seconde partie, ma vie après la blessure. Et je voulais aussi dire que l'on peut se reconstruire après une blessure, repartir dans la vie.

Comment avez-vous vécu votre reconstruction professionnelle ?

J. T. : Avoir une famille soudée et des amis sur qui l'on peut compter est déterminant pour se reconstruire. Le fait de retrouver une place dans mon unité, et un travail qui me plaît, est tout aussi important. Et enfin, de pouvoir être épaulé sur le long terme par la Cabat (cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre), et les différentes associations, pour tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés. L'association Terre fraternité, quant à elle, prend en charge les frais de transport, l'aide d'urgence concernant les familles.



Et puis, il y a eu l'aide de la technologie avec le genou bionique, un équipement très sophistiqué qui coûte d'ailleurs 55 000 euros. Il permet de monter un escalier de façon symétrique, chose qui était impossible avant.

Le sport est resté très important dans votre vie. Quelles ont été les étapes de votre parcours de championnat en handisport ?

J. T. : En handisport, j'ai surtout participé à des compétitions internationales entre militaires blessés, comme Wounded warrior trial organisé par les US marines en 2012 et 2013. J'ai gagné la troisième place en 50 m dos crawlé.

En septembre, le CISM (Comité international du sport militaire) a organisé la première compétition en Allemagne, mélangeant militaires valides et handi en athlétisme. J'ai fini premier au lancer de poids et troisième au 100 m sprint. Enfin, en ski je suis sur le circuit Coupe de France depuis deux ans. A chaque fois, les entraînements sont faibles par manque de temps et je me repose surtout sur mes capacités antérieures.

Aidé d'élèves officiers de l'école militaire interarmées de Saint-Cyr-Coetquidan, j'ai décidé en 2012 de gravir le sommet du Mont-Blanc. Un projet que nous avons été obligé de modifier en raison des conditions météorologiques mauvaises. Et nous nous sommes retrouvés à plus de 3840 m d'altitude, sur les terrasses de l'Aiguille du Midi, après l'avoir gravi.

De cette étape, ne doutons pas qu'un jour Jocelyn Truchet poursuive son ascension qui le mènera au sommet du Mont Blanc, pour se rapprocher de ses rêves.

Son ouvrage : *Blessé de guerre*

Web : www.blessedeguerre.com



UN CERCLE HANDISPORT AUX INVALIDES

Le Cercle sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) est l'un des plus importants clubs handisport français. Initialement réservé aux militaires, il s'est ouvert dès 1968 aux personnes handicapées physiques de toutes origines.

La vocation du club est de favoriser la réadaptation et la réinsertion des personnes handicapées moteurs ou souffrant d'une déficience visuelle ou auditive.

Son président, le lieutenant-colonel Gaëtan de la Vergne, à l'écoute des personnes handicapées se souvient :

« En lisant le journal *Le Monde* du 7 décembre 2010 il y avait une double page sur les blessés de guerre. J'ai été frappé par les photos notamment celle de Jocelyn Truchet, appareillé d'une prothèse. Il expliquait que l'un de ses grands regrets était de ne pas pouvoir skier. J'ai alors demandé à un moniteur de le contacter et de lui proposer de se joindre au stage de ski à Bessans. La première année, il a skié avec une seule jambe car il n'avait pas de prothèse. Il avait besoin de reprendre confiance en lui. Comme Jocelyn Truchet, de nombreuses personnes handicapées ont pu, grâce au cercle, retrouver le plaisir de la montagne et des stages de ski. Le sport est un levier pour rebondir, reprendre confiance en soi, gagner en autonomie. »

Et le lieutenant-colonel Emmanuel Varlet, directeur administratif et sportif du Cercle, de préciser :

« C'est dans le partage et dans la rencontre avec l'autre que les personnes apaisent leurs souffrances et se reconstruisent. Dès la création des stages, sont venues chez nous des personnes qui

avaient des symptômes post-traumatiques. Le mélange avec d'autres handicaps a été bénéfique. Pour ces blessés, voir des personnes avec un handicap moteur retrouver le sourire, permettait de porter un regard nouveau sur leur propre situation. »

Les disciplines enseignées au Cercle sont adaptées au handicap de chacun. Pour les personnes handicapées moteur qui n'ont l'usage ni de leur bras ni de leurs mains, un jeu ressemblant à la pétanque est très apprécié : la Boccia. Il s'agit de propulser la boule de cuir grâce à l'action de la tête munie d'une licorne.

Axel, jeune lycéen handicapé moteur, a découvert dans son lycée ce sport paralympique grâce à un éducateur du Cercle. Pendant les vacances, il se rend au CSINI où il s'entraîne.

« Une grande concentration est nécessaire pour bien viser. C'est l'un des rares sports que je peux pratiquer. » dit-il.

Parmi les anciens adhérents du Cercle, certains ont trouvé leur place dans le palmarès des champions.

C'est le cas de Ryadh SALLEM, l'un des athlètes handisport les plus polyvalents de sa génération avec quatre participations aux Jeux paralympiques, trois titres de champion d'Europe de basket en fauteuil et un record du monde en relais quatre nages.



Ryadh SALLEM en action.

Comment se sont déroulées ces huit années au Cercle ?

Ryadh SALLEM : Nous étions dans les années 1980/90. C'était comme une deuxième maison. Il y avait à cette époque beaucoup d'appelés, donc beaucoup de jeunes. Nous organisons des tournois internationaux inimaginables. C'est grâce au CSINI que j'ai pu faire mes débuts en compétition de basket-fauteuil. Aucun autre cercle civil ne m'aurait laissé la possibilité de le faire.

A l'époque je me souviens que nous allions, comme en mission, trouver les militaires blessés à l'hôpital des Invalides pour les convaincre qu'ils pouvaient pratiquer un sport. Ce n'était pas gagné... Il y a dix ans, on ne parlait pas du handicap comme aujourd'hui. Les jeunes pensaient que leur vie était fichue. C'est difficile au début d'être en paix avec son corps lorsqu'il est blessé. Avec le temps, on retrouve de nouvelles sensations.

Quelles sont pour vous les grandes vertus du sport ?

RS : Le sport nous apprend que la vie est ici et maintenant. Il est constructif. L'activité physique fait oublier que le mental ne va pas bien. Le sport peut être douloureux ; en basket fauteuil on le voit lorsque l'on se rentre dedans avec nos fauteuils de compétition. On peut se faire très mal mais on l'accepte. Cette souffrance, que l'on a choisie librement en prenant le risque du sport, nous met dans la vie et nous apprend à nous dépasser.



Descente en ski coque, stage organisé par le CSINI.

FRIDA KAHLO : L'INSOUMISE

Frida Kahlo, peintre mexicaine de la première moitié du XXe siècle, a déjà fait l'objet d'une exposition il y a quelques mois au musée de l'Orangerie, à Paris. Actuellement, elle est le sujet d'une exposition-atelier au centre Pompidou.

Pour comprendre l'œuvre de Frida Kahlo*, il faut évoquer le handicap et la souffrance qui fut la sienne. Elle porta toute sa vie son infirmité comme un étendard dans son œuvre picturale.

LA RÉALITÉ DU HANDICAP

Enfant, elle découvre dès l'âge de six ans qu'elle est atteinte de poliomyélite. Elle en gardera une jambe atrophiée qui la fera boiter et un surnom : « Frida la bancale ».

A 18 ans, elle sera violemment empalée par une barre de métal lors d'une collision entre son bus et un tramway. Frôlant la mort, elle se retrouve alitée avec de multiples fractures de la colonne vertébrale.

De cet événement tragique naîtra l'éveil d'une vocation, la peinture.

« *Je m'ennuyais à mourir dans mon lit et je portais un plâtre. J'ai donc décidé de faire quelque chose* », racontera l'artiste. Elle qui souhaitait être médecin avant l'accident, figera au pinceau les évolutions de son corps et de ses états d'âme, sans complaisance aucune.

UNE ŒUVRE AUTOBIOGRAPHIQUE

Ses nombreux autoportraits ont participé à la construction d'une légende.

Elle se représente les cheveux soigneusement relevés, maquillée, parée de vêtements traditionnels mexicains. Tout participe à créer le personnage qu'elle semble vouloir montrer : une femme qui souffre, mais qui reste séduisante et digne.

Des corsets qui l'ont immobilisée pendant des mois aux nombreuses opérations qu'elle subit, elle montrera tout. « *La colonne brisée* » est l'un de ses tableaux parmi les plus émouvants. Elle se représente debout, le corps fendu et ouvert ; des clous sont plantés dans le corps. Son buste est retenu par un corset orthopédique d'acier qui l'empêche de se briser. Une colonne ionique se dresse à l'emplacement de la colonne vertébrale.

Frida n'est jamais légère ni futile. Elle vit et peint dans la douleur d'elle-même et nous parle de ce qui lui est le plus cher, son intégrité physique.

UNE EXPOSITION-ATELIER AU CENTRE POMPIDOU

Le Centre Pompidou, en partenariat avec le ministère de la Culture de l'État de Guerrero, au Mexique, présente jusqu'au 17 mars, à la Galerie des enfants « *Frida et moi* » une exposition-atelier autour de l'artiste.

Grâce à des dispositifs interactifs et ludiques, les enfants abordent différents aspects de l'œuvre et de la vie de Frida Kahlo autour des thèmes de l'autoportrait, la famille, la douleur. Ici, l'enfant reconstitue un squelette et découvre sur les différentes parties du corps des pansements en référence à l'accident de Frida.

« *Comme en miroir avec l'œuvre de l'artiste, l'exposition est un point de départ pour permettre à l'enfant de s'interroger sur son identité, sa relation aux autres et au monde qui l'entoure.* » souligne Isabelle Frantz-Marty, chef de projet et de médiation culturelle.



Représentant souvent des êtres hybrides (mi-homme, mi-animal, mi-plante), la peintre est très appréciée des surréalistes, notamment d'un des fondateurs du mouvement, André Breton. Le poète voit dans l'univers symboliste de la Mexicaine, une ouverture vers l'inconscient.

Néanmoins, Frida reste farouchement indépendante. Elle ne se sentira jamais surréaliste. « *Je ne peins que ma réalité physique* », dira-t-elle.

UNE FEMME DE PASSION

En épousant le peintre Diego Rivera, de 20 ans son aîné, elle formera un couple emblématique et fusionnel. Il est fasciné par elle ; elle ne voit que par lui. Mais Diego aime trop les femmes pour rester monogame. Lassée par les infidélités de son mari, elle divorcera un an, puis se remariera avec lui. Car pour Frida, Diego est la deuxième colonne vertébrale qu'elle n'a plus.

C'est son mentor, celui qui croyait en elle, alors qu'elle n'était qu'une peintre autodidacte et inconnue.

La santé de Frida se dégrade jusqu'à l'événement irrémédiable, l'amputation de sa jambe, un an avant sa mort. Elle n'avait que 47 ans.

Dans son dernier tableau, elle peint une nature morte, des pastèques, qu'elle intitule « *Vive la vie* ». Parce que, jusqu'au bout, Frida aura préféré la vie et la joie à la souffrance dont elle sortait toujours plus victorieuse et plus humaine encore.

() A lire : « Frida », une biographie de Frida Kahlo. De Hayden Herrera, aux éditions Flammarion.*



© Hervé Veronèse - Centre Pompidou

SNCF RECRUTE DANS LES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE

Pierre SIMOENS, consultant au sein de l'agence recrutement Matériel SNCF nous fait découvrir les métiers de la maintenance des trains accessibles à tous candidats intéressés par les métiers techniques et aux personnes en situation de handicap.

HANDICAP
& EMPLOI

Quels sont vos besoins en recrutement sur les métiers liés à la maintenance des trains ?

Pierre SIMOENS : La maintenance des trains emploie environ 23 000 professionnels qui contribuent à ce que les 15 000 trains quotidiens partent et arrivent à l'heure.

Nous opérons dans 38 technicentres répartis sur tout le territoire qui sont, en quelque sorte, les « garages » des trains. Nous réalisons l'entretien courant, le dépannage, la rénovation ainsi que les prestations d'ingénierie et d'essais.

Nous recherchons des profils techniques, en Île-de-France et en province, dans l'électrotechnique, la mécanique, le dépannage, la maintenance sur moteur diesel ou sur système électropneumatique. Mais pas seulement. Nous proposons également des métiers plus spécifiques au ferroviaire,

comme le mouvement des rames, qui consiste à acheminer et manœuvrer les trains sur les voies de service, relever leurs enregistreurs de bord et réaliser des opérations en station-service.

Privilégiez-vous l'alternance comme levier de recrutement ?

P. S. : En 2014, nous nous sommes engagés à recruter 900 alternants à l'obtention de leur diplôme. De plus, SNCF propose le dispositif Hantrain dédié aux personnes en situation de handicap demandeur d'emploi. Pour nos métiers de la maintenance des trains, il s'agit d'une formation diplômante, en alternance, d'accès à l'emploi, qui prépare au titre de technicien de maintenance industrielle.

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

SNCF a mis en place dans chaque région française un correspondant dédié aux travailleurs handicapés et rattaché à la Mission handicap.

Mireille Goyard, correspondante travailleurs handicapés dans la Nièvre :

« L'une de mes principales missions, au-delà du recrutement, consiste à aménager les postes des personnes reconnues comme travailleurs handicapés. L'effectif de travailleurs handicapés

sur la région Auvergne Bourgogne-Ouest est de 150 personnes.

Je rencontre le travailleur handicapé, quelques mois après son intégration, pour qu'il ait le temps de se rendre compte des difficultés qu'il peut éventuellement rencontrer. Si le travailleur

me fait part de difficultés dans son travail, j'étudie alors des solutions d'aménagement de poste en collaboration avec des ergonomes et le médecin du travail de l'agent ; le CHSCT est également associé à l'étude. Le budget de la Mission Handicap prend en charge les dépenses liées à ces aménagements.

Dans le cas de Maxime Bernard, il avait des difficultés à monter et descendre les escaliers.

J'ai mandaté deux entreprises locales pour construire des passes voies et, ainsi, faciliter son accès aux fosses de l'atelier qui lui permettent d'avoir accès au matériel qu'il doit entretenir dans le cadre de son travail. Les escaliers des fosses ont été également refaits en ciment, avec des rambardes fixes et des marches antidérapantes. Aujourd'hui, Maxime Bernard est parfaitement intégré et se sent en toute sécurité pour travailler. Ce qui est déterminant dans mon rôle, c'est la confiance que j'ai pu créer dans la relation avec le salarié, et qui permet à celui-ci de parler librement de ses difficultés sans se censurer. »

Pour plus d'informations sur les offres de poste, consultez :

www.emploi.sncf.com/emploi/



TÉMOIGNAGE DE MAXIME BERNARD, SALARIÉ À LA SNCF

« J'ai eu un accident de voiture à l'âge de 20 ans. J'ai passé plus d'un an et demi dans un centre de rééducation, dont trois mois en fauteuil roulant. J'ai retrouvé peu à peu l'usage de mes jambes, mais j'ai gardé des séquelles de l'accident. Le traumatisme crânien a entraîné chez moi des problèmes de lenteur et des troubles de la mémoire. Ce qui a été difficile à gérer, car en apparence, pour les autres, je n'avais rien de différent.

La SNCF m'a intégré comme freiniste dans l'équipe de maintenance des locomotives, à Nevers dans la Nièvre.

L'entreprise a fait du sur mesure en matière d'aménagements, en faisant construire des passes voies pour que je puisse accéder au nez de la locomotive. Travailler en toute sécurité sans risque de trébucher, c'est très sécurisant pour moi ! »



LA RÉGION ÎLE DE FRANCE S'ENGAGE AVEC LE DISPOSITIF AVENIR JEUNES

Avenir jeunes est un dispositif d'insertion promu par la Région Île-de-France dans les 8 départements franciliens. Ciblent les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, pas ou peu qualifiés et les personnes handicapées, ce dispositif vise à faire travailler les jeunes sur leur projet professionnel, à développer et renforcer leurs compétences en lien avec ce projet. 12 000 jeunes en bénéficient chaque année.

Ce dispositif propose deux programmes qui peuvent se combiner : les Espaces de dynamique insertion (EDI) et les Pôles de projet professionnel (PPP).

1 - Un parcours en Espaces de dynamique insertion (EDI) pour aider le jeune à construire son projet professionnel (recherche d'emploi, de formation), d'une durée moyenne de 8 mois (12 mois maximum).

Ce parcours comprend à la fois un suivi individualisé, une aide à trouver des réponses à la situation sociale (logement, questions administratives, santé,...), des Ateliers et des projets collectifs.

Après cette formation, le jeune peut aller vers l'emploi grâce à un contrat d'apprentissage ou

de professionnalisation, en Pôle de projet professionnel ou en École de la deuxième chance...

2 - Un parcours en Pôles de projet professionnel (PPP) pour construire avec le jeune un projet réaliste.

Une première étape (en sas) permet de faire le point et de construire un parcours adapté aux besoins du jeune.

Puis, un parcours individualisé se construit en combinant les unités suivantes :

- Construire un projet professionnel : grâce aux stages en entreprise, se faire une idée précise des métiers et surtout des compétences qu'il faut pour les exercer.
- Améliorer sa communication, renforcer la maîtrise de l'écrit et de l'oral.



- Approfondir la maîtrise des outils informatiques.

Le parcours est d'une durée moyenne de sept-cent trente six heures en centre et quatre semaines en entreprise (maximum 1 040 heures en centre et huit semaines en entreprise)

À l'issue du parcours, les possibilités qui s'ouvrent sont multiples :

formation pré-qualifiante, formation qualifiante ou contrat en alternance, insertion dans l'emploi.

LES BÉNÉFICES POUR LE JEUNE

- Un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- Une protection sociale.
- Une rémunération (selon la situation).

TÉMOIGNAGE DE JULIEN MENDILLI : « ON M'A DONNÉ LA POSSIBILITÉ DE REDÉMARRER »



Julien Mendilli, bénéficiaire du dispositif Avenir Jeunes témoigne : « À 16 ans, je me cherchais, j'avais beaucoup d'amis qui ne travaillaient pas, j'ai décroché

scolairement et j'ai quitté l'école. Pendant trois ans, je me suis retrouvé livré à moi-même, mais un jour j'ai décidé qu'il fallait que cela change, je voulais faire quelque chose de ma vie. Je me suis tourné vers la mission locale qui m'a orienté vers le dispositif Avenir Jeunes. J'ai suivi des cours et fait des stages en entreprise, tout en étant rémunéré par le conseil régional d'Île de France. J'ai découvert que le métier d'agent vérificateur d'appareil extincteur me plaisait, c'est manuel, on

bouge, on voit des personnes différentes et c'est évolutif.

Au bout de quelques mois, j'ai trouvé une école pour passer un CAP d'agent vérificateur d'appareil d'extincteur. La formation est gratuite et rémunérée par le conseil régional d'Île de France avec l'alternance, et deux jours à l'école, trois jours en entreprise. J'ai aussi repris goût pour l'école. J'avais des lacunes en français qu'il fallait que je comble.

Je n'avais jamais travaillé et j'ai réalisé que le milieu du travail est difficile, que l'on vous attend au tournant. J'ai de la chance car mon patron est quelqu'un d'humain, qui comprend d'où je viens. Dans mon milieu social si l'on ne fait rien, l'on n'a rien ! On m'a donné la possibilité de redémarrer. Je veux montrer à mes parents, ma famille que je suis sérieux.

Mon projet serait plus tard de poursuivre vers un bac, bac +2, d'avoir une famille, de vivre

heureux et peut-être, un jour, d'avoir mon entreprise pour pouvoir donner la chance à des jeunes des quartiers... »

Fatima Halfaoui, coordinatrice à l'association SJT, qui a suivi Julien pendant le dispositif AVENIR Jeunes, précise : « Lorsque Julien est arrivé sur le dispositif Avenir Jeunes, il avait davantage besoin d'un environnement cadré pour pouvoir travailler son projet professionnel. D'emblée, il a fait preuve de sérieux en exprimant le besoin de consolider ses acquis de base pour mieux se positionner sur un parcours qualifiant et faire aboutir ce dernier. »

Information du dispositif assurée par les missions locales, Cap emploi.

Infos : www.iledefrance.fr

 **0 810 18 18 18**

À L'OCCASION DU FORUM PARISIEN ETP, LA FÉDÉEH (FÉDÉRATION ÉTUDIANTE POUR UNE DYNAMIQUE ÉTUDES ET EMPLOI AVEC UN HANDICAP) ORGANISAIT, EN JANVIER DERNIER, UN HANDI-CAFÉ DANS UN ESPACE PRIVATISÉ DU SALON.



LES HANDI-CAFÉS DE LA FÉDÉEH



Le forum parisien ETP a été l'occasion, pour la dizaine d'entreprises présentes, de rencontrer des candidats de tout horizon dans une ambiance moins formelle.

Parmi les recruteurs présents ce jour-là, participait Florence Jouhet, chargée de recrutement handicap de Total.

« La Mission Handicap participe à tous les handi-café de la Fédéeh en île de France, de manière à identifier des candidatures pouvant correspondre à nos offres d'emploi. Nous avons en moyenne 600 offres à pourvoir, dont beaucoup de profils très techniques. Le concept du handi-café est

très intéressant, car il permet d'avoir un contact privilégié avec le candidat ; nous pouvons lui consacrer du temps. Le sujet du handicap est abordé de façon naturelle lors de l'entretien : il est, en effet, important pour les postes que nous offrons, notamment sur les plateformes pétrolières, d'identifier si les conséquences du handicap sont compatibles avec le poste proposé. » soulignait-elle.

Une formule qui a fait ses preuves puisque l'an passé 100 candidats sur 450 ont trouvé une entreprise.

UNE NOUVEAUTÉ POUR L'EMPLOI DES JEUNES : LE CARRÉ DES MÉTIERS

Au sein du salon parisien organisé par Carrefours pour l'emploi, le « Carré des métiers » présentait aux candidats des secteurs qui recrutent des personnes handicapées (métiers de bouche, propreté, métallurgie). L'espace était animé par l'Agefiph. À cette occasion, des professionnels présents ont témoigné de leurs métiers respectifs.

Rencontre avec Patrick Roger de Campagnolle, sculpteur plasticien chez le traiteur Potel et Chabot depuis 35 ans. Deux fois champion du monde de sculpture en glace. Il crée des œuvres féériques à partir de matériaux aussi variés que le métal, la glace et le sucre, pour les gourmands...

« Mon domaine à moi c'est la décoration », dit-il, alors que sa passion devra laisser la place à une autre réalité. En 2003, il est touché par une maladie orpheline : une sclérose latérale amyotrophique.

Face aux conséquences de la maladie, la fatigue et parfois

l'impossibilité de soulever des outils, il décide d'entreprendre une formation de graphisme en s'aidant de l'outil informatique pour concevoir ses œuvres.

Il encadre aujourd'hui une équipe de quatre jeunes à qui il transmet sa passion et son goût du métier. Modeste, il ajoute : « Je voudrais leur dire que je ne suis pas doué mais que c'est avec le travail que l'on devient bon ».

Avant de préciser : « Je suis à mi-temps ce qui me permet de me reposer et en même temps de maintenir une activité ce qui est essentiel pour mon équilibre ».



SENSIBILISATION EN ENTREPRISE

La société GRT Gaz, en collaboration avec l'agence Diversidées a organisé des ateliers sur le thème du handicap auprès des salariés. Le but était de faire découvrir de façon ludique le handicap en entreprise, d'échanger dans un contexte plus détendu et surtout, de prendre le temps de parler d'un sujet qu'ils n'auraient pas abordé par eux même.

Diversidées a proposé des ateliers permettant de parler du handicap, tout en alliant convivialité et amusement. Pour résumer : il s'agit de parler de handicap, sans s'en rendre compte !

Ces ateliers amènent le salarié à se poser des questions (exemple de l'atelier - faire découvrir son ordinarité), à s'interroger et plus largement à s'ouvrir et à réfléchir sur ce qu'il pensait savoir.



IMPRIMERIE IME

« L'EMPLOI EST NOTRE PREMIÈRE VALEUR »

« Le combat pour le maintien des emplois dans un bassin d'activité très fragilisé devient également, et plus que jamais, une priorité. L'emploi est notre première valeur. » précise Laurent LABAT, PDG de l'entreprise et premier imprimeur de Franche Comté.

Très impliqué dans les normes environnementales, le groupe Imprimerie Moderne de l'Est garantit à ses clients des certifications Imprim'Vert ISO 14001, FSC et PEFC, Print Environnement depuis et PSO/ISO 12647-2. Le groupe travaille avec le secteur protégé et embauche des personnes handicapées dans ses différents métiers : fabricant, opérateur prépresse, caristes, chauffeur...

Contact : www.ime-sa.net

MALAKOFF MÉDÉRIC S'ENGAGE EN FAVEUR DU HANDISPORT

A l'occasion des Jeux Paralympiques de Sotchi, la mobilisation de Malakoff Médéric a été clairement mise en évidence. Rencontre avec Christine Laroulandie, Directrice de la communication de Malakoff Médéric.



© Jean Chiscano

Que représente le sport dans les actions de Malakoff Médéric en faveur des personnes handicapées ?

Christine Laroulandie : Depuis 2009, nous sommes partenaires de la Fédération Française Handisport car nous sommes convaincus que le sport contribue à changer le regard sur le handicap. Nous apportons notre soutien à sept athlètes handisport de haut niveau. Nous avons également noué un partenariat avec l'association Handi Equi'Compet, et plus récemment avec la Fédération Française du Sport Adapté. Et surtout, nous avons créé en 2012 le Club des Supporters Handisport sur Facebook, avant les Jeux Paralympiques de Londres, pour encourager les athlètes et inciter les médias à couvrir ces Jeux. La page Facebook du Club a tout de suite été un vrai succès, et la mobilisation des fans (200 000 à ce jour) a contribué à faire progresser la médiatisation pendant les Jeux de Londres.

A Sotchi, les médias sont enfin au rendez vous avec des épreuves en direct sur France 4.

Et d'un point de vue professionnel, que faites-vous pour l'intégration des personnes handicapées ?

C.L : Malakoff Médéric est engagé depuis longtemps pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Cela se traduit aujourd'hui par un taux d'emploi de travailleurs handicapés de 6,1 % dans notre groupe (pour un taux d'emploi moyen en France de 2,8 %). Nous tenons à partager ce savoir-faire avec nos entreprises clientes. Pour cela, nous avons conçu un service gratuit, qui prend la forme d'une boîte à outils très opérationnelle leur permettant de faire une évaluation de leur situation et d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre. Par ailleurs, fin 2013, nous avons lancé la Fondation Malakoff Médéric Handicap.

Quelles sont les actions de cette fondation ?

C.L : Trouver un emploi, se former, se soigner... c'est essentiel mais souvent très compliqué pour les personnes handicapées. C'est pourquoi nous avons retenu deux axes prioritaires d'action. Tout d'abord, aider les personnes handicapées, dont le taux de chômage est deux fois plus élevé que celui des personnes valides, à accéder et à se maintenir dans l'emploi. Ensuite, nous voulons aider les personnes handicapées à accéder aux soins et à la santé. Par exemple, pour certains handicaps, une simple consultation médicale pose de vraies difficultés. La aussi, nous espérons contribuer à faire bouger les lignes. Il est de notre responsabilité de groupe de protection sociale paritaire, mutualiste et à but non lucratif de montrer l'exemple, de faire émerger des actions qui seront ensuite démultipliées au bénéfice du plus grand nombre.

INSERTION EN ENTREPRISE :

UXELLO RISQUES SPECIAUX

Entretien avec Mathieu Noel, Responsable administratif et financier d'Uxello

Quels sont les différents métiers que propose la société Uxello Risques spéciaux ?

Mathieu Noel : Nous sommes une structure à taille humaine de 43 salariés et la gamme des métiers que nous offrons est très étendue. Actuellement, nous recrutons des techniciens d'études. Nous proposons des métiers support (techniques, bureaux d'études, personnel administratif et comptable, commerciaux, responsables d'affaires) et des métiers liés à la fabrication et montage (tuyauteurs, soudeurs, monteurs...).

Quelles actions mettez-vous en place en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées ?

M.N: De par notre appartenance au groupe Vinci, nous bénéficions de l'aide de Trajeo'h,

l'association créée par le groupe pour gérer des situations d'inaptitude et de santé au travail, le reclassement et le recrutement des travailleurs handicapés. Son rôle est de faire le lien entre le monde de l'entreprise, celui du handicap et ses problématiques. Dans les cas de maintien de poste, il s'agit d'un entretien approfondi avec le salarié suivi d'un bilan professionnel et personnel afin de connaître ses motivations et de déterminer la meilleure solution en interne ou à l'externe. Il est décidé ensuite d'un plan d'actions. En fonction du handicap identifié, notre structure Trajeo'h intervient pour proposer des aménagements de poste et des solutions individualisées. L'association fait appel aux différents acteurs spécialisés que sont les services d'appui ou maintien dans l'emploi (Sameth), les associations ou opérateurs dédiés à tel ou tel handicap, les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP), la médecine du travail, la Caisse régionale d'assurance maladie et l'Agefiph.

De quelle façon abordez-vous la question du handicap avec les salariés de l'entreprise ?

M.N : Nous souhaitons communiquer auprès de l'ensemble de nos salariés sur les aides que nous pouvons mettre en place dans des situations d'inaptitude au travail et de reclassement. Communiquer dans un journal dédié au handicap et diffusé en interne auprès de nos salariés permet de sensibiliser chacun à l'enjeu fort que représente l'intégration d'une personne handicapée en milieu professionnel.

Contact : www.uxello-si.com



NICOLAS MAYER-ROSSIGNOL :

« L'ACCÈS AU TRAVAIL EST UN DROIT POUR TOUS »



©David_Morganti

Nicolas Mayer Rossignol

Au sein du Conseil régional, quelle politique de l'emploi menez-vous à l'égard des personnes en situation de handicap ?

Nicolas MEYER-ROSSIGNOL : Le taux d'emploi direct des travailleurs handicapés est passé pour la collectivité régionale de 3,86 % en 2009 à 7,50 % en 2013. Le taux d'emploi indirect s'élève à 8,53 %, notamment grâce aux marchés des espaces verts attribués aux ESAT. Notre objectif est d'atteindre un taux d'emploi direct de près de 10 % d'ici 2 ans.

La région a recruté 20 apprentis en situation de handicap depuis 2010, et accueille des stagiaires.

Elle a financé l'achat de matériels spécifiques adaptés pour permettre le maintien dans l'emploi de 35 agents régionaux. La collectivité met également en place des aides individuelles, des actions de formations et tutorat... Enfin, afin d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, la région a financé l'équipement en matériel de treize agents.

Plus largement, la région Haute-Normandie s'attache à mettre en place des actions permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à une vie sociale et professionnelle

Nicolas Mayer-Rossignol, président du Conseil régional de Haute-Normandie nous parle de ses actions en faveur de l'insertion des personnes handicapées et des projets de développement économique dans sa région.

épanouie : co-financement d'un observatoire régional de l'emploi et de la formation des personnes handicapées, mise en place du schéma régional pour la formation professionnelle des personnes handicapées, soutien à l'association ARIADA, convention avec l'association Handisup Haute-Normandie, embauche de travailleurs handicapés au sein des équipes techniques.

de formation professionnelle, le Schéma régional de formation des personnes en situation de handicap ou encore le Plan Régional d'Insertion des Personnes Handicapées. Pour aider les Haut-Normands à s'informer et s'orienter tout au long de leur vie, la région et ses partenaires ont également créé la Cité des métiers Haute-Normandie.

Quels sont les secteurs d'activité dynamique et les plus créateurs d'emploi ?

N.M.-R. : La Haute-Normandie est une région industrielle : plus de 20% des salariés haut-normands travaillent dans l'industrie. Nous abritons des secteurs d'excellence mondiale comme l'aéronautique, l'agro-alimentaire, la chimie, la logistique et le portuaire, ou encore les énergies. De nouveaux domaines émergent l'éolien offshore, filière industrielle d'avenir très soutenue par la région et potentiellement créatrice, à terme, de plusieurs milliers d'emplois.

Quels sont les projets de développement économique dans la région ?

N.M.-R. : La région a de grandes ambitions : devenir l'une des premières Eco-régions de France. Cela se traduit notamment par deux axes de développement : la création de la filière industrielle de l'éolien en mer et le développement de l'écomobilité. Dès cette année, un plan régional de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides et d'aide à l'achat de véhicules pour les particuliers et les entreprises sera adopté. L'enjeu de la transition énergétique est stratégique pour la Haute-Normandie, première région « énergétique » (en emplois et en activité) de France.

Quel bilan faites-vous de la situation actuelle et du devenir des Esat dans votre région ?

N.M.-R. : En Haute-Normandie, le secteur du travail protégé et adapté représente 59 structures (38 ESAT + 21 EA) employant 5200 personnes dont 4700 travailleurs handicapés. C'est important. L'accès au travail est un droit pour tous. C'est pourquoi, nous accompagnons son développement, à travers le soutien aux actions du GIE Norm'Handi ou de structures comme les Ateliers d'Etran par exemple. Nous accueillons ainsi le deuxième salon des ESAT et EA de Haute-Normandie, qui aura lieu le 3 avril prochain au Conseil régional. Le travail réalisé par les ESAT est considérable. Il est amené à se développer notamment avec l'essor de l'économie sociale et solidaire (ESS) que nous soutenons et encourageons.

Quels sont vos dispositifs de formation pour les candidats sans diplôme à la recherche d'un emploi ?

N.M.-R. : La région a mis en place des dispositifs spécifiques pour « les décrocheurs » comme le Contrat d'accès à la qualification (CAQ), qui propose un parcours complet



Toutes nos offres d'emplois sont ouvertes aux personnes en situation de handicap

EN RELATION AVEC LES CLIENTS, AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE OU DANS LE DOMAINE DE LA FINANCE,

REJOIGNEZ UNE BANQUE À DIMENSION HUMAINE.

Crédit  Mutuel



RENDEZ-VOUS
SUR LA PAGE FACEBOOK
[Facebook.com/clubdessupportershandisport](https://www.facebook.com/clubdessupportershandisport)



REJOINS-NOUS

EN UN CLIC, DEVIENS SUPPORTER DES ATHLÈTES HANDISPORT ET SUIS L'ACTUALITÉ DU HANDISPORT

Acteur majeur de la protection sociale complémentaire, Malakoff Médéric est l'une des premières entreprises à s'être engagée dans une démarche d'insertion, de formation et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Convaincu que le sport permet de porter un autre regard sur le handicap, Malakoff Médéric est partenaire de la Fédération Française Handisport depuis 2009, a créé le Club des Supporters Handisport en 2012 et accompagne les athlètes handisport dans la préparation de leurs exploits sportifs.

Mobilisons-nous pour que les athlètes handisport soient davantage mis en lumière.



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

